

Commémoration du 19 mars 1962 :

Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Commémoration du 19 mars 1962 :

Ce matin 19 mars, à 8 heures, à Pavie, au mémorial gersois des Anciens combattants et victimes civiles d'Afrique du Nord, a été ravivée la flamme du souvenir en présence du président de la FNACA, Jean Capéran, de deux porte-drapeaux et six adhérents de la FNACA. Une gerbe de la FNACA a été déposée.

A 9 heures en la cathédrale Sainte-Marie, a été célébrée un office religieux où assistèrent les personnalités civiles et militaires, ainsi que les adhérents et sympathisants de la FNACA. A 10 heures, se déroula au monument aux morts de la place Salinis, en présence d'une soixantaine de porte-drapeaux et de huit militaires du 4ème régiment d'hélicoptères des forces spéciales de Pau, 5ème régiment d'hélicoptère de combat de Pau, la cérémonie officielle de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après la remise des quatre décorations par le lieutenant colonel Flourette **(1)** et le dépôt des gerbes, la préfète du Gers, Catherine Séguin, lut le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées dont voici un extrait :

« Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire ! Tel est le sens de la journée nationale du 19 mars. Telles sont les raisons pour lesquelles les Français se rassemblent aujourd'hui. Nous nous souvenons de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ; de la souffrance ; des drames qui ont endeuillé de part et d'autre la Méditerranée. Nous nous recueillons en mémoire des victimes militaires. Ils étaient appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, forces de l'ordre, de métropole ou d'Afrique du Nord. Ils étaient aussi membres des forces supplétives et assimilés. 25 000 sont morts pour la France, 70 000 ont été blessés. Tous ont fait leur devoir avec courage et dévouement. Nous nous recueillons également en mémoire des victimes civiles : hommes, femmes et familles, de toutes origines et de toutes confessions ».

La cérémonie se conclura par la sonnerie « aux Morts », une minute de silence, et le refrain de la Marseillaise. A l'issue de la cérémonie, les officiels ont salué et remercié les porte-drapeaux.

(1) Médaille militaire à Yves Abadie, Henri Cerdan, Guy Soubaigne



Médaille d'or des services militaires volontaires à Guy Benac





Dépôt de gerbe par la conseillère Régionale, Fatma Adda.



Dépôt de gerbe par Philippe Martin, président du Conseil Départemental, et Chantal Dejean-Dupèbe, Conseillère Départementale.



Lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées, par Catherine Séguin, préfète du Gers.



Huit militaires du 5ème régiment d'hélicoptères de combat de Pau étaient présents à la cérémonie.